

Compte rendu du GRAND DEBAT du 7 Mars 2019 au sein de la maison familiale et rurale de Sainte Florine

Ce débat s'est déroulé avec la présence du président du CESE – Monsieur Patrick BERNASCONI, Madame Véronique MARTIN SAINT LEON, la Sous-Préfète de Brioude, Madame Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF et de l'UDAF 43, Madame Nicole CHASSIN – Maire de Ste Florine, des élèves, les familles et les membres du CA

Lors de ce grand débat 4 thèmes ont été abordés

- Le pouvoir d'achat
- Formation et emploi
- Service public et culture
- Mobilité et transition énergétique

Avant cela 3 élèves de terminale ont présenté la MFR, ainsi que les formations que celle-ci propose.

Les élèves parlent des différents partenaires et des projets pédagogiques.

Le journaliste qui mène le débat a présenté les règles de cordialité à respecter tout au long du débat.

I- LE POUVOIR D'ACHAT

Lors de cette première partie, différentes questions, propositions et témoignages sont émis.

1/ Les aides sociales

Les participants font part du fait que les aides sociales ne sont pas complètement transparentes et que les gens ne sont pas au courant des seuils et des barèmes. Ils souhaitent aussi que cet accès aux aides sociales soit harmonisé.

De nombreuses personnes soumettent l'envie de la création d'un statut juridique qui reconnaisse enfin le travail des parents au foyer, ne serait-ce que d'un point de vue juridique mais aussi pour une valorisation et pourquoi pas une indemnisation.

2/ La scolarité

Il apparaît que de nombreuses familles sont confrontées à des problèmes de transports scolaires, notamment du fait d'un tarif pas souvent avantageux mais aussi du fait que les villages ne sont pas toujours très bien desservis par les bus ou les gares. Certains proposent la création de « pass » avec un peu d'argent dessus.

Il est compliqué de trouver des lieux de stage en milieu rural, car il y a moins d'infrastructures mais aussi parce que les employeurs ne souhaitent pas prendre des élèves dans certains domaines et sans expérience.

Lors de différents témoignages nous avons pu constater que le logement des élèves ou étudiants pouvait poser problème. En effet, le système de bourse ne couvre pas suffisamment de familles et le montant semble parfois dérisoire alors que les loyers ne cessent d'augmenter en même temps que l'insalubrité de certains de ces logements.

3/ Famille

Les aides sociales distribuées aux familles ne prennent pas suffisamment en compte les situations familiales particulières, c'est notamment le cas lors des divorces et des non paiements de pensions alimentaires d'un des parents.

Le problème de la prime de naissance versée au 4^e mois après la naissance de l'enfant a soulevé beaucoup de réactions. En effet, les parents s'offusquent de ne toucher cette prime qu'après la naissance de leur enfant et l'administration le justifie par le fait que tant que l'enfant n'est pas né, les familles ne sont pas à l'abri d'une fausse couche ou d'un décès et il est alors compliqué pour la CAF de se faire rembourser.

Souvent pour aller travailler, les familles doivent partir loin et faire parfois 100km pour se rendre sur leur lieu de travail.

4/ La revalorisation des salaires

Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité

Revalorisation du salaire des aides à domicile qui est très bas. Il faut revoir et augmenter la valeur du point pour que les Accompagnants Educatifs et Sociaux aient un salaire correct.

Proposition de taxer davantage les gros salaires (grosses entreprises comme Amazone, ou Google)

Il faut taxer davantage les petits salaires afin d'inciter les patrons à verser de plus gros salaires

Les retraités souffrent aussi beaucoup de précarité, les participants proposent alors une revalorisation des pensions de retraite.

5/ Les personnes en situation de handicap

Une participante nous fait découvrir les accueils familiaux, ce qui consiste pour une famille à avoir à son domicile une personne en situation de handicap en contrepartie d'une rémunération. Cette rémunération semble posée un souci, car elle n'est pas suffisante au regard du nombre d'heures de travail ou d'accueil.

AAH pose aussi un problème car la cotisation baisse selon si vous êtes seul ou marié. En effet, le calcul se fait sur les revenus du couple, donc l'AAH diminue lorsque votre conjoint touche un salaire de base alors que le handicap lui ne baisse pas et ne se partage pas.

Leur pouvoir d'achat est très faible, leur revenu ne dépasse pas 800euros/mois.

II- Formation et emploi :

1/ l'emploi

Il faut développer les métiers d'accueillants de personnes âgées, personne handicapées. L'exemple est pris d'une commune qui restaure des maisons pour y installer des familles d'accueil...

Il faut revaloriser les salaires des personnes qui travaillent dans le domaine de l'aide à domicile. Il y a trop de difficultés pour les services d'aide à domicile pour recruter et trop de difficultés pour les travailleurs (horaires décalés, les kilomètres sont mal remboursés, et le salaire est trop faible.)

2/ l'orientation

Au collège, les jeunes n'ont pas une connaissance suffisante des formations qui sont proposées. Le stage que les élèves font en classe de 3^{ème} n'est pas suffisant et la disparition des CIO n'arrangera pas la situation.

Le système de sélection sur la plateforme « parcoursup » pour accéder aux formations post bac ne permet pas aux jeunes de mettre en avant leurs expériences acquises (par exemple un jeune qui passe un bac pro en alternance aura une meilleure expérience qu'un jeune qui sort d'un bac général pour rentrer sur une école d'infirmière).

Une jeune qui sort de formation et qui a un projet professionnel précis nécessitant une formation financée par le conseil régional, ne peut pas y accéder car elle n'a pas encore suffisamment acquis de droits.

Il faudrait que les structures recrutant des salariés puissent plus travailler en partenariat avec les organismes de formation.

3/ se déplacer en milieu rural

L'aide mobilité que propose le pass région n'est pas adaptées aux jeunes qui sont sur les territoires ruraux (il n'y a pas de transports en commun. De plus, les missions de bénévolat qui sont proposées aux jeunes (pour financer le permis de conduire) sont bien trop éloignées de leur domicile.

III- Service Public, Santé, Culture

1/ les services publics

Il a été déploré que les services publics de santé sont trop éloignés des secteurs ruraux. La non représentativité de nombreuses professions médicales et paramédicales dans les territoires ruraux est beaucoup trop importante. Aussi, le fait de devoir attendre de nombreux mois pour obtenir des rendez-vous avec des spécialistes n'est pas acceptable (jusqu'à 18 mois d'attente pour un rendez-vous chez un ophtalmologue).

Il faut remettre de l'humain dans les relations avec les usagers.

Deux exemples ont été donnés pour illustrer cette idée :

Lorsqu'un usager appelle l'hôpital pour être mis en relation avec un patient, il doit s'adresser à une centrale téléphonique robotisée qui ne permet pas à tous d'obtenir son interlocuteur (personnes qui ont des difficultés d'élocution, personnes âgées malentendantes...)

La dématérialisation à outrance engendre des difficultés très importantes pour ceux n'ayant pas accès au numérique, pour ceux qui ne savent pas utiliser l'outil informatique telles que les personnes âgées ou tout simplement pour lors du traitement de cas particuliers où la dématérialisation ne permet pas de répondre aux attentes. Dans ce dernier cas, de longs déplacements s'avèrent nécessaires pour pouvoir s'adresser à la bonne personne qui saura résoudre le problème et ce n'est pas évident pour tous.

D'un système de protection sociale à l'autre (MSA & CAF), il a été noté que de grandes disparités existent pour des services identiques (exemple pris avec un centre de loisir pour enfant) ; ces disparités ne sont ni expliquées ni justifiées et cela doit être remis à plat.

2/ la santé

Différents services existent mais ne sont pas suffisamment développés tels que :

Médecins généralistes qui se déplacent en camionnette pour faire le tour des campagnes et permettre un accès à ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Il existe des semi-remorques qui se déploient pour former une salle de cinéma ambulante accessible à tous et où la séance est moins onéreuse (6 €)

Il faudrait qu'un pass culture soit proposé aux jeunes de moins de 25 ans pour que tous puissent accéder à la culture et pas seulement au cinéma : théâtre, concert, musées...

Afin que tous les corps médicaux ou paramédicaux soient représentés sur nos territoires ruraux, il pourrait être envisagé de limiter le nombre de médecins (ou autre) sur certains territoires afin de les obliger à s'installer là où ils sont sous représentés.

Une autre idée sur le même thème a été proposée : puisque la scolarité des médecins est gratuite, les nouveaux médecins devraient être obligés à s'installer là où il y en a besoin ; ils devraient alors rester au minimum 3 ou 5 ans sur ce territoire.

Le parallèle entre les déserts numériques et les déserts médicaux ont été mis en exergue.

Il faudrait également augmenter le numerus clausus. Cette augmentation devrait être associée au développement des professions intermédiaires qui pourraient en partie se substituer aux spécialistes afin de les désengorger.

Pour que les médecins soient attirés sur les territoires ruraux, il est important de savoir les présenter sur leurs meilleurs jours mais il faut aussi les développer. Développer les associations culturelles, sportives... Des expositions mobiles peuvent ainsi voir le jour.

IV- Transition énergétique et mobilité

1/ les voitures électriques

Les tarifs des voitures électriques / hybrides ne sont pas abordables pour tout le monde. Les aides accordées ne sont pas en adéquation avec les bénéficiaires possibles de ces aides. Par exemple, une personne qui touche un petit salaire (SMIC) aurait le droit à une aide de 4000€ ce qui implique un apport de la personne de 16000€ pour acheter une voiture hybride.

Les gens ne savent plus en qui avoir confiance, jusqu'à présent il fallait absolument acheter des voitures diesel car elles consommaient moins, et aujourd'hui on tient le discours opposé : il faut acheter des voiture essence car elles polluent moins... (il faudrait un discours bien plus transparent de la part de l'état)

Il existe des kits (pour passer de moteur thermique à moteur électrique) que l'on peut monter sur les voitures, ce qui reviendrait beaucoup moins cher pour les citoyens. Sauf que les gens n'ont pas le

droit de les installer car en France, pour ce genre de démarches, il faut demander l'accord du constructeur. Chose impossible.

Une aide d'achat au premier véhicule pour les jeunes qui sortent de formation serait un plus pour trouver du travail.

Pourquoi ne pas taxer aussi les bateaux et les avions (taxe sur le kérosène) étant donné qu'ils polluent aussi.

2/ le tri de ses ordures

Il serait bon d'encourager les gens qui veulent faire des efforts pour le développement durable plutôt que de les taxer : par exemple, le tri des ordures ménagères (points d'apport volontaire) coutent cher aux citoyens.

En Allemagne, il existe des boites où l'on peut rapporter les déchets plastiques contre une petite rémunération.

Ne pourrait-on pas limiter les emballages plastiques des fabricants ? Par exemple : quand on achète un paquet de gâteau, il faut enlever jusqu'à plus de trois emballages :

- Le plastique qui sert à relier plusieurs paquets entre eux
- L'emballage (carton) du paquet en lui-même
- et dans ce carton les gâteaux sont encore emballés individuellement.